

**Base du droit fixe cumulé CMA, CRMA, APCMA : 132 €**

Prestations et redevances	2019
<b><u>CFE RM</u></b>	
Certificat d'immatriculation chef d'entreprise (en ligne)	5 €
Certificat d'immatriculation tiers et partenaires (5 % du droit fixe)	5 €
<b><u>Adresses sur :</u></b>	
• étiquettes, (l'unité)	0.20 €
• listes (l'unité)	0.20 €
Forfait minimum de facturation	8 €
Organisations professionnelles ( <u>gratuit une fois par an</u> ), fourniture supplémentaire	½ tarif
Immatriculation personne physique (100 % du droit fixe)	132 €
Assistance à la formalité CFE	60 €
Immatriculation personne morale	132 €
Assistance à la formalité CFE	60 €
<b>EIRL</b>	
Immatriculation (100 % du droit fixe)	132 €
Assistance à la formalité CFE	60 €
Dépôt de la déclaration d'affectation du patrimoine	42 €
Dépôt des comptes annuels ou du document comptable simplifié	6.50 €
Inscriptions modificatives de la déclaration d'affectation du patrimoine et mentions	21 €
Notification à un autre registre en cas de double immatriculation	8 €
Copie des comptes annuels ou du document comptable simplifié	6 €
Extrait d'inscription de la déclaration	2.60 €
Immatriculation établissement secondaire (50 % du droit fixe)	66 €
Assistance à la formalité CFE	50 €
Modification personne physique ou morale	
Assistance à la formalité CFE	50 €
Assistance aux formalités des micro-entrepreneurs (déclaration, immatriculation, modification)	60 €
Assistance aux formalités de radiation des micro-entrepreneurs non immatriculés au RM	40 €
Immatriculation conjoint collaborateur	Gratuit
Radiation personne physique ou morale	Gratuit
Fourniture liasses CFE (par 10)	15 €
Assistance attestation de qualification professionnelle	100 €
Assistance collective immatriculation micro entrepreneur	40 €

<b><u>Titres d'artisan - maître artisan</u></b>	
Autocollant 250 x 175 mm (1 exemplaire offert avec le diplôme)	1.50 €
Autocollant 300 x 230 mm	6 €
Etiquettes autocollantes 30 x 40 mm (par 100)	16 €
Pin's Maître artisan (1 exemplaire offert avec le diplôme)	6 €
Dispense SPI sur justificatif	Gratuit
<b>FORMATION</b>	
<b><u>Apprentissage CAD</u></b>	
Prestation de positionnement (la ½ journée)	270 €
Assistance à formalité et appui conseil au contrat d'apprentissage	40 €
Enregistrement du contrat	gratuit
Bilan de positionnement individuel	250 €
<b><u>Formation continue</u></b>	
<b><u>Tarif horaire stages de perfectionnement</u></b>	
Travailleurs non salariés	5 €
Autre public (salariés, particuliers, demandeurs d'emploi)	25 €
<b><u>Tarif horaire packs</u></b>	
Travailleurs non salariés	2.50 €
Autre public (salariés, particuliers, demandeurs d'emploi)	20 €
<b><u>Tarif horaire formations en sessions de 2 à 3 heures (soirée, matinée, après midi)</u></b>	
Travailleurs non salariés	2.50 €
Salariés, Demandeurs d'emploi	25 €
Particuliers	8 €
<b><u>Tarif horaire formations qualifiantes (BM - ADEA)</u></b>	
Travailleurs non salariés	2.50 €
Salariés Demandeurs d'emploi (si prise en charge)	15 €
Particulier	5 €
<b><u>Tarif inscription aux examens (par module)</u></b>	
Candidats libres	40 €
Candidats libres module professionnel	80 €
Suite formation	20 €
Suite formation module professionnel	40 €
<b><u>Tarif horaire formations en intra</u></b>	
1 stagiaire	75 €
2/5 stagiaires	100 €
6 stagiaires et +	160 €
<b><u>Tarif horaire formations en intra (formations langues)</u></b>	
1 stagiaire	55 €
2/5 stagiaires	75 €
6 stagiaires et +	110 €
<b><u>Tarif PCIE ou BULAT</u></b>	
Achat certification aptitude PCIE ou test Cambridge english Bulats (Tokens)	80 €
Test PCIE (à l'unité)	20 €
Test PCIE (forfait de 4 tests)	60 €
Forfait positionnement PCIE (carte positionnement + 1 test)	20 €
Test positionnement PCIE supplémentaire	10 €
<b><u>Tarif VAE</u></b>	
Passage jury	600 €
2 <sup>ème</sup> passage jury	300 €

<b>Accompagnement CMA01 ou hors CMA01</b>	<b>800 €</b>
<b>Tarif appel d'offres</b>	<b>12 à 20 €</b>
<p><i>Lors des inscriptions à des formations, un chèque de caution de 150 € est demandé pour les travailleurs non-salariés et salariés.</i></p> <p>1. La première formation réalisée par une nouvelle entreprise au régime des TNS (inscription ferme dans les 18 premiers mois après la date d'immatriculation au RM) peut-être dispensée de participation financière de l'entreprise dans le cadre d'un chèque cadeau. Pour les formations qualifiantes (BM ADEA), l'utilisation du chèque cadeau est limitée à un module sous réserve d'inscription minimale à deux modules, pour les « pack formation » dispense limitée à 8 journées.</p> <p>2. Un document complémentaire précise la tarification des formations techniques calculées en fonction des débours nécessaires et intégrant le prix d'un déjeuner.</p>	
<b>ENTREPRISES ET TERRITOIRES</b>	
<u>Création d'entreprise</u>	
Stage de préparation à l'installation 4 jours, stage CORGES	<b>198 €</b>
Stage création repreneurs	<b>198 €</b>
Stage création adapté	<b>6.60 €/heure</b>
Chèque de caution Stage CORGES	<b>460 €</b>
Supports et frais pédagogiques liés aux stages créateurs	<b>32 €</b>
Module complémentaire au SPI supports et frais pédagogiques inclus	<b>112 €</b>
Accompagnateurs (conjoint, concubin, associé, traducteur)	<b>50 % du tarif payé par le 1<sup>er</sup> participant</b>
Formation montage dossier prévisionnel financier	<b>80 €</b>
Assistance montage dossier de financement CPF	<b>60 €</b>
Frais de report et d'annulation 15 jours avant début Stages création ( <i>1<sup>er</sup> report gratuit</i> )	<b>30 €</b>
Conseil individuel après le 1 <sup>er</sup> entretien gratuit et réalisation de compte prévisionnel	<b>30 €/heure</b>
Approche de marché standardisée	<b>200 €</b>
<i>Pour information 4 modules micro, (1 journée) étude de marché (1/2 journée), environnement fiscal (1/2 journée), stratégie et outils commerciaux (1/2 journée) sont en cours de préparation au niveau régional et devraient faire l'objet d'une tarification harmonisée (*)</i>	
<b>ENTREPRISES ET TERRITOIRES</b>	
<u>Développement</u>	
Elaboration du cahier des charges pour sélection d'intervenant, suivi et accompagnement sur la base d'une participation de	<b>80 €/jour</b>
Travaux pour le compte de collectivités locales ou d'entreprises bénéficiant d'une procédure de subventionnement Une plaquette jointe en annexe détaille les prestations aux collectivités territoriales. Elle est établie sur un prix moyen de 400 €/jour	<b>fourchette 350-450 €</b>
Formations et accompagnements assurés pour le compte d'organismes spécialisés ou d'autres CMA	<b>Fourchette 350-450 €/jour</b>

Mise à disposition Responsable Qualité	550 €/jour + frais déplacement
Diagnostic audit de l'entreprise avec suivi	320 €
Diagnostic ORC	gratuit
Rédaction avis FISAC pour collectivités	gratuit
Rédaction avis FISAC et accompagnement au montage pour entreprise	gratuit
Conseil individuel après le 1 <sup>er</sup> entretien gratuit et <u>réalisation de compte prévisionnel</u>	25 €/heure
Visite conseil cession	50 €
Diagnostic de cession avec mise en bourse	100 € (**)
Diagnostic cession avec évaluation et mise en bourse	250 €
Mise en ligne annonces cessions (sans diagnostics préalables)	50 €
Diagnostic accessibilité	100 €
Pré-diagnostic hygiène	100 €
Prestations dans le cadre du contrat Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes :	
- Stratégie, développement commercial, gestion : 2,5 jours d'accompagnement individuel par un consultant	400 €
- Ressources humaines : 1 jour d'accompagnement individuel par un consultant	160 €
- Ressources humaines : 1 jour d'accompagnement individuel par un conseiller CMA	80 €
- Gestion : 2,5 jours jour d'accompagnement individuel par un conseiller CMA	200 €
- Accompagnements innovation	gratuit

<b>Imprim'vert</b>	
<b>Adhésion année 1</b>	
Entreprises de 0 à 10 salariés	250 €
Entreprises de 11 à 15 salariés	350 €
Entreprises de 16 à 20 salariés	450 €
Entreprises de 21 à 50 salariés	550 €
Entreprises de 51 et +	750 €
<b>Suivie année 2 ou 3</b>	
Entreprises de 0 à 15 salariés	200 €
Entreprises de 16 à 20 salariés	270 €
Entreprises de 21 à 50 salariés	330 €
Entreprises de 51 et +	450 €
Majoration de 50 % pour les entreprises non inscrites au RM de l'Ain	
Participation outils de communication « garage propre » et « charte environnement »	50 €

(\*) à voir en concertation régionale

(\*\*) gratuit pour les entreprises bénéficiant du dispositif « entreprises en difficulté »

<b>Location de salles</b> (Mise à disposition gratuite des OP, une fois par an pour leur AG, remise de 25 % sur les autres mises à disposition et pour les partenaires)	
--	--

<b>Salle de conférence</b>	
La journée	200 €
La soirée	300 €
<b>Salle de réunion</b>	
La journée	100 €
La ½ journée	50 €
<b>Salle de restaurant rez-de-jardin</b>	
La journée	300 €
La ½ journée	150 €
<b>Salle informatique : la journée</b>	300 €
<i>Majorations possibles sur devis en cas de mise à disposition de matériel et équipements supplémentaires</i>	